

**compte-rendu du bureau directeur  
du 22 mai 2018  
au siège de la ligue Île-de-France  
(Bondy)**



**Présents :** M<sup>mes</sup> Monique ANSQUER, Marie-José GAUDEFROY, Nathalie LASSALLE  
MM. Jean-Michel GERMAIN, Robert LAFOND, Jean-Marie LASSALLE, Robert NICOLAS & Georges POTARD

**Excusés :** M<sup>me</sup> Dominique PALLUAU & M. Jean-Philippe MENNESSON

La séance débute à 18h30

### **VOTE FÉDÉRAL**

Georges POTARD a procédé, après demande de l'avis des « experts » de la ligue, au vote électronique proposé par Alain JOURDAN et concernant les 4 points omis lors de l'AG fédérale. Ci-après la demande fédérale.

Vous êtes invité(e) à participer avant le 22 mai à 12h à la consultation écrite par voie électronique des membres de l'AG fédérale, en application des dispositions de l'article 13.3.1 du règlement intérieur de la FFHandball. Nous vous soumettons 4 propositions de vote par l'intermédiaire de ce sondage concernant :

La première concerne un vote qui a été oublié lors de l'AG du fait de l'absence au dernier moment de Madame Valerie FOURNEYRON et il a trait à la *Charte d'éthique et de déontologie* qui était dans le document préparatoire de l'Assemblée Générale et qui doit être validé par l'Assemblée Générale. Ce premier vote prendra donc en compte le nombre de voix de chaque structure car c'est une décision d'Assemblée Générale.

Les 3 autres votes sont des consultations des ligues et des comités et pourra être adopté par le CA et nous resterons sur les principes habituels avec une tendance nécessaire de 70 à 80 % pour être adopté par le CA. Dans ces cas-là, chaque structure représente 1 voix et il faut séparer l'avis des présidents de ligues et celui des présidents de comités.

Le deuxième vote concerne des modifications des annexes au règlement disciplinaire qui ont demandé un travail supplémentaire à Christian DELUY et Michel GUILLOU au titre de la commission de discipline et du jury d'appel et elles nous sont parvenues début mars. Dans ces délais, il ne pouvait y avoir de consultation des présidents de ligue et de comités avant le conseil d'administration du 9 mars.

Des premières observations issues de niveaux différents, FFHandball, commission nationale de discipline, commissions territoriales de discipline, ont été formulées qui contraignent, quelques mois après leur mise en application, à peut-être modifier quelques items des annexes du règlement disciplinaire. Ce constat, malgré tout, à la première lecture, apparaît comme contradictoire voire paradoxale entre les souhaits de simplification, ouvrant la voie à plus de liberté et de responsabilité aux commissions de discipline et d'autres souhaits d'éclaircissements, de précisions, de guidage pédagogique vers le choix d'une référence réglementaire.

Le troisième vote concerne des évolutions souhaitées par la commission médicale sur le règlement médical et qui avait été travaillé depuis le début de la saison sportive mais qui n'a été finalisé que début mars et comme le vœu juridique ne pouvait être présenté à l'Assemblée Générale. Vous pouvez constater que nous n'avons pas, à ce jour le protocole médical qui est différent pour les compétitions fédérales et les compétitions du secteur professionnel. Il s'agira simplement de préconisations médicales dans le cas où les clubs seront confrontés à une situation de gestion du risque de commotion cérébrale (il s'agit d'une annexe qui, comme toutes les annexes ne font pas partie intégrante des décisions soumises aux votes).

Enfin le quatrième vote a trait à un vœu de la DTN et du service juridique fédéral. Il a fait l'objet de concertation avec les instances représentatives du secteur professionnel et il concerne le régime des autorisations d'entraîner en secteur professionnel.

Ces textes s'ils sont adoptés seront applicables dès la saison 2018-2019.

### **EURO FÉMININ DECEMBRE 2018**

1. Jean-Michel GERMAIN, Robert LAFOND et Georges POTARD assisteront au tirage au sort des matchs de l'Euro féminin 2018 le 12 juin à Paris.
2. Réunion à la FFHandball du comité de pilotage de l'Euro 2018. Dominique PALLUAU, vice-présidente représentera la ligue.

## ON ÉCRIT A LA LIGUE

3. La ligue a reçu un courrier reçu du HBC Conflans quant aux convocations au stage animateur d'école d'arbitrage. Raffik HEDDID a répondu.
4. La Ligue a reçu un courriel reçu du CM Aubervilliers relatif aux barrages d'accès championnat de France moins de 18 ans. Christian PASTOR, président, de la COC apportera la réponse.

## DÉVELOPPEMENT

5. La Ligue participera à l'opération « sport en filles » organisée par la CROSIF du 10 au 12 juillet à l'Île de loisirs régionale de Vaires-Torcy. Nathalie LASSALLE, vice-présidente chargée du développement, est en charge.
6. Fête du sport en septembre organisée à l'initiative du Ministère des sports. La ligue y participera. Nathalie LASSALLE, vice-présidente chargée du développement, est en charge.

## VENTE DU SIEGE ET DÉMÉNAGEMENT À LA MAISON DU HANDBALL

7. Vente du siège de Bondy : Les documents concernant la vente de l'immeuble de Bondy (compromis de vente) sont en cours de rédaction chez notre notaire.
8. Le projet de bail avec la FFHandball pour l'entrée à la Maison du Handball est en cours de rédaction chez le notaire fédéral.
9. Déménagement à la Maison du Handball : le secrétaire général récupère les différents devis (déménagement et matériels divers).

## INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

10. Accord du BD pour l'achat d'une « tablette » pour le fonctionnement de la visio-conférence.
11. Monique ANSQUER (vice-présidente RH) nous informe :
  - Notre comptable Sébastien PAPOT a quitté la ligue le 18 mai dernier. Nous réorganisons le secteur comptable par la mobilisation d'un agent extérieur venant du cabinet Leick . Il enregistrera les écritures et fera les rapprochements bancaires, les autres missions de la comptabilité ayant déjà été réparties.
  - Arrivée de Camille RÉGULAT comme stagiaire sera principalement sur l'événementiel (finalités du championnat de France, AG, opérations sur les îles de loisirs). Un autre stagiaire avec des bases juridiques rejoindra la ligue prochainement. Le « deal » subvention/stagiaire avec ces deux contrats sera rempli.
  - Les élections pour la représentation du personnel sont en cours d'organisation.
  - Les avenants au contrat de travail prenant en compte le déménagement à Créteil vont être établis.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h20.




Georges POTARD  
Président



Robert LAFOND  
Secrétaire Général